

**CONSEIL DE QUARTIER RENNES**

**Réunion du lundi 29 novembre 2021**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Ile de France, en date du lundi 15 novembre 2021, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le lundi 29 novembre 2021 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collègue (Elus et personnalités qualifiées) :**

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup> ;

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

**2<sup>e</sup> collègue (Associations) :**

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS).

**3<sup>e</sup> collègue (Habitants) :**

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

**Membre excusé ayant donné pouvoir :**

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire, donne son pouvoir à Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>.

**Étaient excusées :**

1<sup>e</sup> collège :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire.

2<sup>e</sup> collège :

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6,7) ;

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3<sup>e</sup> collège :

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.

## **Introduction :**

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021 ;
2. Point d'information sur le Budget participatif : résultats et réflexion pour la prochaine édition ;
3. Retour sur les groupes de travail ;
4. Discussion autour du budget d'investissement ;
5. Questions diverses.

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021**

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Point d'information sur le Budget participatif : résultats et réflexion pour la prochaine édition**

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle rappelle le résultat de l'édition 2021 du Budget participatif. Les deux lauréats pour le 6<sup>e</sup> arrondissement sont la restauration des Chapelles de la Vierge et Saint-Joseph de l'église Saint-Sulpice et la création de cours dites « Oasis » pour le groupe scolaire Littré.

Elle annonce aux Conseillers que pour l'édition 2022, la phase de dépôt des projets se déroulera du mercredi 5 janvier à 9h jusqu'au mardi 25 janvier à 20h.

Le Président invite les Conseillers à réfléchir dès maintenant à des idées de projets pour le quartier Rennes et il propose de les transmettre par mail à la Coordinatrice avant le 15 décembre. Il rappelle le cadre administratif de cette démarche. Les projets doivent relever de l'intérêt général, entrer dans les champs de compétence de la Ville de Paris et ne pas générer de coût de fonctionnement.

Céline HERVIEU rappelle que le projet de bagagerie solidaire avance avec la création d'une association « la pause du 6<sup>e</sup> » pour la gérer. Elle ajoute que le lieu reste à préciser et signale que ce projet sera proposé pour l'édition 2022 du Budget participatif. Elle demande également au Président s'il est envisageable de le soutenir alors qu'il ne sera pas forcément implanter dans le quartier Rennes. Le Président ainsi que l'ensemble des Conseillers approuvent cette initiative. Le Président demande ensuite à Céline HERVIEU de lui transmettre par mail le projet précis.

Céline HERVIEU souhaite d'autre part que les écoles se réunissent afin d'élaborer un grand projet commun. Elle indique que le collège Jacques Prévert réfléchit à la réalisation d'une fresque murale.

### **3/ Retour sur les groupes de travail**

Le Président excuse tout d'abord l'absence de Laurence HARDY responsable du groupe de travail « Végétaliser le quartier Rennes » et signale qu'elle réunira son groupe en janvier pour réaliser une ballade dans le quartier afin de repérer les emplacements à végétaliser.

Il donne ensuite la parole à Jean-Paul COMBENEGRE afin qu'il rapporte sur le travail effectué par son groupe.

Jean-Paul COMBENEGRE introduit son propos en expliquant que son groupe s'est réuni le 24 novembre 2021 à la Maison MAGIS. Il évoque ensuite les différentes nuisances rencontrées dans le quartier :

**Nuisances sonores** : cette question est récurrente en ce qui concerne le quartier Rennes : le CICA qui s'est tenu à la Mairie le 16 novembre dernier a établi que ce quartier était le plus concerné par cette catégorie de nuisances générée par la circulation automobile (en particulier sur les axes rue de Rennes et boulevard Raspail). Le problème du bruit provoqué par les terrasses éphémères de restaurants est également souligné : une liste de 21 terrasses éphémères a été dressée sur le quartier. Il est rappelé l'existence de l'association SOS bruit du 6<sup>e</sup>, avec laquelle le groupe propose de prendre attache. Il est également indiqué celle de la Commission de régulation des débits de boissons, instance administrative compétente pour recevoir les plaintes et les traiter.

Le groupe attire l'attention du Conseil sur l'importance de ce facteur de nuisances et renvoie l'étude de cette question à ses prochaines réunions.

#### **Nuisances de comportement** :

**Propreté** : la collecte des poubelles « bagatelle » est défectueux. En effet, la camionnette qui y procède est souvent pleine, ce qui la contraint à laisser un sac plein sur le trottoir dans l'attente d'un deuxième passage. La solution consisterait à disposer d'un véhicule plus grand. Le groupe insiste sur la prise en compte de cette question, au vu notamment de la compétence prochaine de la Mairie d'arrondissement pour traiter les questions relatives à la propreté.

**Urine** : des riverains se plaignent de ce que la voie publique est utilisée comme lieu d'aisance, en particulier rue Madame derrière la caserne des pompiers. Les services de la Ville semblent afficher des petits panneaux rappelant l'interdiction dans les lieux les plus utilisés à cet effet. Le groupe recommande au Conseil de demander à la Mairie l'apposition de panneaux notamment rue Madame. Le groupe s'interroge également sur l'opportunité d'installer une autre sanisette dans le périmètre du quartier (en plus de celle du boulevard Raspail).

**Vélos** : les grilles en bordure de trottoirs servent de support aux vélos et trottinettes, ce qui, à certains endroits, restreint le passage des piétons et constitue une gêne à la circulation.

**Encombrement de trottoir** : la question de l'occupation du trottoir au droit du magasin Monceau Fleurs, boulevard Raspail, est de nouveau évoquée, particulièrement durant la période des fêtes de fin d'année. Le groupe suggère de permettre au commerçant de s'installer sur le terre-plein central.

**Mégots** : le groupe constate la présence de mégots sur le trottoir et dans le caniveau devant les trois théâtres-cinéma du quartier : le théâtre du Vieux-Colombier, le cinéma l'Arlequin et le théâtre Le Lucernaire. L'idée est d'installer des cendriers sur la voie publique au droit de ces établissements.

Guillaume THEVENIN indique qu'il convient de ne pas oublier le problème des déjections canines. Il constate par ailleurs que chaque année à Noël les sapins se retrouvent en bas des immeubles et

encombrent les trottoirs. Il estime que le système de collecte n'est pas assez efficace. Il fait part de son idée de mettre en circulation des petits camions pour ramasser les vieux sapins dans tout Paris. Louis JOUVE estime que c'est une idée pertinente.

Le Président signale que le fleuriste « Monceau Fleurs » situé au 84 boulevard Raspail s'installe sur le trottoir ne laissant plus assez d'espace pour les piétons. Il ajoute qu'avec la période de Noël, cet établissement ne respecte plus aucune règle en disposant ses sapins sur le trottoir et le terre-plein central du boulevard. Céline HERVIEU indique que ce dernier a déjà été verbalisé. Louis JOUVE explique que les « Monceau Fleurs » ont une politique identique dans tout Paris avec des dépassements de ses étalages. Le Président demande à Jean-Paul COMBENEGRE de faire intervenir la Mairie du 6<sup>e</sup> afin que cet établissement respecte le règlement. Céline HERVIEU souhaite connaître le nombre de plaintes déposées dans le quartier.

Le Président remercie Jean-Paul COMBENEGRE pour tout le travail effectué et donne ensuite la parole à Céline HERVIEU pour le groupe de travail « Convivialité et mobilier urbain ».

Céline HERVIEU explique qu'elle préfère attendre pour pouvoir s'associer à la démarche « Embellir mon Quartier » qui sera en place dans 2 ans pour les quartiers sud de l'arrondissement, c'est-à-dire Rennes, Notre-Dame des Champs et Saint-Placide.

Louis JOUVE et Magda MANSOUR ont commencé quant à eux à recenser les commerces vides de la rue de Rennes.

#### **4/ Discussion autour du budget d'investissement**

Après avoir rappelé que le montant du budget d'investissement du Conseil s'élève à 8 269 euros par an et qu'il peut être reporté d'une année sur l'autre, Emmanuel PIERRAT propose que celui-ci finance l'achat de 3 cendriers urbains pour les installer devant les théâtres-cinéma : « le Lucernaire », « le Vieux Colombie » et « l'Arlequin ». Céline HERVIEU souhaite connaître les documents comptables du Conseil de Quartier Rennes. La Coordinatrice répond qu'aucune opération n'a encore été réalisée et que les montants restent donc inchangés.

Le Président propose d'inviter le responsable de la propreté du 6<sup>e</sup> à intervenir lors de la prochaine séance. Les Conseillers pourront faire part de leurs questions et savoir si l'installation d'une sanisette dans le quartier est possible.

L'ensemble des Conseillers approuvent ces choix.

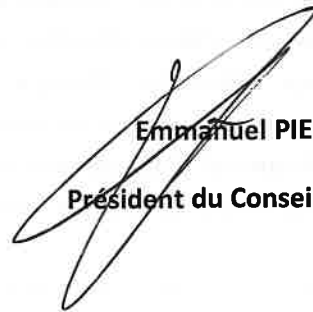
#### **5/ Questions diverses**

Louis JOUVE signale que la nuit de la solidarité aura lieu le jeudi 20 janvier 2022. Il regrette par ailleurs que les travaux de l'hôpital Tarnier n'avancent pas.

Céline HERVIEU souhaite obtenir des informations sur l'avenir de la station de métro Croix Rouge.

Le Président informe les Conseillers de la réouverture du bureau de Poste situé au 53 rue de Rennes prévue le 2 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h20.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final flourish, positioned above the printed name and title.

**Emmanuel PIERRAT**  
**Président du Conseil de Quartier**